|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| C:\Users\ponder\AppData\Local\Microsoft\Windows\Temporary Internet Files\Content.Word\BDT-25th_anniversary_2017-Logo_411959-3_transparent.png | **Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT-17)**  **Buenos Aires, Argentine, 9-20 octobre 2017** | C:\Users\murphy\AppData\Local\Microsoft\Windows\Temporary Internet Files\Content.Outlook\PQ94T9LJ\bd_F_25Years_Horizontal-411959 (002).jpg |
|  | |  |
| SÉANCE PLÉNIÈRE | | **Addendum 2 au Document WTDC-17/42-F** |
|  | | **22 septembre 2017** |
|  | | **Original: anglais** |
| Etats-Unis d'Amérique | | |
| Proposition de modification (MOD) de la QUESTION 3/1 de l'UIT-D – Accès à l'informatique en nuage: enjeux et perspectives pour  les pays en développement | | |
|  | | |
|  | | |
| **Domaine prioritaire:**  – Questions confiées aux commissions d'études  **Résumé:**  Les Etats-Unis d'Amérique estiment qu'il est important de modifier la Question 3/1 afin d'aborder les technologies émergentes ayant un impact sur l'informatique en nuage et de tirer profit de la souplesse et des économies d'échelle qu'elles permettent. Par conséquent, les Etats-Unis d'Amérique proposent de modifier la Question 3/1 afin d'intégrer le mandat existant de la Question 1/1 sur les services mobiles et les offres de services "Over the Top" (OTT).  **Résultats attendus:**  La Question 3/1 sera modifiée afin d'intégrer le mandat existant de la Question 1/1 sur les services mobiles et les offres de services "Over the Top" (OTT).  **Références:**  [Question 3/1 de la Commission d'études 1 de l'UIT-D](https://www.itu.int/net4/ITU-D/CDS/sg/doc/rgq/2014/D14-SG01-RGQ03.1-en.pdf) | | |

# 

# Introduction

Les Etats Unis appuient les travaux réalisés au titre de la Question 3/1 au cours de la période d'études 2014-2017. Nous reconnaissons l'importance de l'informatique en nuage pour les pays développés et les pays en développement et nous saluons le Rapporteur et les Vice-Rapporteurs pour la Question à l'étude quant à la grande qualité du Rapport final relatif à la Question 3/1.

Bien que les Etats-Unis soutiennent la réalisation d'études suivies sur l'informatique en nuage, il nous semble important de modifier le mandat de la Question 3/1 afin d'aborder les technologies émergentes ayant un impact sur l'informatique en nuage et de tirer profit de la souplesse et des économies d'échelle qu'elles permettent. En particulier, les Etats-Unis d'Amérique estiment que la Question 3/1 devrait tenir compte de l'utilisation et de la portée croissantes des services mobiles et des offres de services "Over the Top" (OTT).

Le Etats-Unis d'Amérique sont d'avis qu'il serait plus adapté de traiter les services mobiles et les services OTT dans une version modifiée de la Question 3/1 que dans la Question 1/1 telle qu'elle existe actuellement. Comme l'ont fait observer d'autres Etats Membres, le mandat actuel de la Question 1/1 inclue une large gamme de sujets qui ne sont liés les uns aux autres que de manière indirecte, et notamment les services mobiles et les services OTT. Cela présente le risque, à nos yeux, que ces services ne soient pas traités comme il se doit dans le Rapport final relatif à la Question 1/1.

Au vu de la relation évidente qui existe entre l'informatique en nuage, les services mobiles et les offres de services OTT, les Etats-Unis d'Amérique proposent de modifier la Question 3/1 pour y intégrer ces sujets.

# Proposition

Les Etats-Unis d'Amérique proposent de modifier la Question 3/1 de l'UIT-D – Accès à l'informatique en nuage: enjeux et perspectives pour les pays en développement – en y intégrant le mandat existant de la Question 1/1 sur les services mobiles et les offres de services "Over the Top" (OTT).

COMMISSION D'ÉTUDES 1

**MOD** USA/42A2/1

QUESTION 3/1

Accès aux technologies émergentes, y compris à l'informatique en nuage, aux services mobiles et aux offres de services "Over the Top" (OTT): enjeux et perspectives pour les pays en développement

# 1 Exposé de la situation ou du problème

Les technologies émergentes, y compris l'informatique en nuage, les services mobiles et les offres de services "Over the Top" (OTT) ouvrent de nouvelles perspectives en matière de développement économique, en particulier pour les pays en développement.

L'informatique en nuage est un concept qui appartient au monde du multimédia, et vers lequel le monde évolue, compte tenu des avantages considérables qu'offre l'informatique en nuage. Ce concept peut se résumer comme suit: un modèle permettant d'offrir un accès ubiquitaire, pratique, à la demande et via le réseau, à un ensemble mutualisé de ressources informatiques configurables (par exemple réseaux, serveurs, mémoires, applications et services) qui peuvent être rapidement mobilisées et mises à disposition, moyennant un minimum de gestion ou d'interaction avec le fournisseur de services.

Pour de nombreux pays, l'informatique en nuage représente une solution possible à l'insuffisance des ressources informatiques, qui connaît un succès croissant dans nombre des pays les plus développés, surtout depuis son adoption par les opérateurs de téléphonie mobile et les équipementiers. Les principaux dirigeants du secteur considèrent que l'informatique en nuage sera la prochaine révolution technologique du XXIe siècle.

Les principaux avantages de l'informatique en nuage sont les économies d'échelle (partage des infrastructures) et la souplesse d'utilisation.

Les services IP sont souvent offerts par les fournisseurs aux utilisateurs sur une connexion Internet, indépendamment de l'opérateur de réseau de télécommunication fournissant cette connexion. Ces services sont souvent appelés offres de services OTT (over the top). La demande des consommateurs pour ces offres de services augmente rapidement, les consommateurs voulant accéder à davantage d'offres de services de ce type, qu'ils considèrent comme très utiles. Les consommateurs comptent pouvoir accéder à des contenus, applications et services licites et veulent obtenir des informations concernant l'abonnement à ces contenus, applications et services. Ces offres de services créent une demande d'accès au large bande et de services large bande, mais exigent aussi que les opérateurs de réseaux trouvent de nouveaux modèles et accords commerciaux, en particulier dans les pays en développement.

Un meilleur accès au large bande permet aussi le développement et le déploiement de nouveaux services et de nouvelles applications, comme les transferts d'argent sur mobile, les services bancaires sur mobile, le commerce sur mobile et le commerce électronique.

# 2 Question ou thème à étudier

a) Déterminer les infrastructures nécessaires pour prendre en charge et permettre l'accès aux services liés à l'informatique en nuage. Mettre en évidence les bonnes pratiques nécessaires au développement de ces infrastructures.

b) Examiner les définitions, caractéristiques et orientations futures concernant l'informatique en nuage.

c) Quelles sont les fonctionnalités des réseaux qui permettent un accès efficace aux services d'informatique en nuage?

d) Etablissement et mise en place de cadres en nombre suffisant pour appuyer les investissements dans les infrastructures destinées à l'informatique en nuage, compte tenu des normes pertinentes reconnues par les deux autres Secteurs de l'UIT ou à l'étude dans ces Secteurs.

e) Coûts associés à l'adoption de l'informatique en nuage.

f) Réalisation d'études de cas concernant les plates-formes d'informatique en nuage utilisées avec succès dans les pays en développement.

g) Conditions nécessaires, sur les plans de la réglementation et du marché, pour favoriser le développement et le déploiement de services comme les transferts d'argent sur mobile, les services bancaires sur mobile, le commerce sur mobile et le commerce électronique.

h) Incidences de la fourniture d'applications et de services IP offerts par les fournisseurs de contenus aux utilisateurs sur une connexion Internet large bande, indépendamment de l'opérateur de réseau de télécommunication fournissant cette connexion, souvent appelés offres de services OTT (over the top), y compris les incidences sur la réglementation, la concurrence, l'infrastructure de réseau et les modèles économiques.

i) Identification des instruments politiques propres à faciliter la mise à la disposition des consommateurs, aux niveaux local et national, de services et d'applications IP concurrentiels, appelés offres de services OTT ("over-the-top").

j) Identification des bonnes pratiques et des politiques visant à créer des conditions propices aux investissements dans les services et applications IP.

k) Evaluation des problèmes et présentation dans leurs grandes lignes de bonnes pratiques et de lignes directrices relatives aux cadres juridiques et aux mécanismes de coopération entre les entités concernées du secteur public, afin de faciliter et de ne pas entraver le développement et le déploiement de nouveaux services et de nouvelles applications, comme les transferts d'argent sur mobile, les services bancaires sur mobile, le commerce sur mobile et le commerce électronique.

# 3 Résultats attendus

a) Rapport annuel sur l'avancement des travaux au titre des points à l'étude indiqués plus haut.

b) Rapport d'activité à mi-parcours pendant la période d'études.

c) Rapport final sur la Question comprenant:

• une analyse des facteurs ayant une incidence sur la mise en place d'un accès efficace aux technologies émergentes, y compris à l'informatique en nuage, aux services mobiles et aux offres de services OTT;

• une série de lignes directrices, par exemple des solutions politiques ou techniques, notamment, pour faciliter le déploiement de l'infrastructure, qui pourraient notamment être fournies dans le cadre de séminaires de formation conformément au programme de l'UIT-D sur le renforcement des capacités;

• un/des projet(s) de Recommandation, s'il y a lieu et si cela est justifié.

# 4 Echéance

Le rapport intérimaire sur cette Question devrait être remis d'ici à2019. Le rapport final devrait être remis en 2021, à la fin de la période d'études de l'UIT-D.

# 5 Auteurs de la proposition/sponsors

Etats-Unis d'Amérique.

# 6 Origine des contributions

1) Résultats des progrès techniques réalisés en la matière par les commissions d'études concernées de l'UIT-T, en particulier la Commission d'études 13.

2) Publications de l'UIT sur les technologies émergentes, y compris les services liés à l'informatique en nuage, les services mobiles et les offres de services OTT.

3) Rapports pertinents d'organisations nationales ou régionales de pays en développement et de pays développés.

4) Contributions portant sur l'expérience acquise dans la fourniture d'un accèsaux technologies émergentes, y compris à l'informatique en nuage, aux services mobiles et aux offres de services OTT dans les pays développés et les pays en développement.

5) Contributions pertinentes des fournisseurs de services et des équipementiers.

6) Contributions pertinentes soumises au titre des programmes du BDT concernant les technologies émergentes, y compris l'informatique en nuage, les services mobiles et les offres de services OTT.

# 7 Destinataires de l'étude

a) Destinataires de l'étude

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Destinataires de l'étude | Pays développés | Pays en développement[[1]](#footnote-1)1 |
| Décideurs en matière de télécommunication | Oui | Oui |
| Autorités de régulation des télécommunications | Oui | Oui |
| Fournisseurs de services/opérateurs | Oui | Oui |
| Equipementiers | Oui | Oui |

b) Méthodes proposées pour la mise en oeuvre des résultats

Les travaux menés dans le cadre du groupe du rapporteur seront publiés sur le site web de l'UIT‑D et donneront lieu à la publication de documents et de notes de liaison appropriées. Les résultats des travaux seront également utilisés dans les programmes concernés du BDT, en tant qu'éléments du kit pratique qu'utilise le BDT pour aider les Etats Membres et les Membres de Secteur qui en font la demande à développer et à déployer des technologies émergentes, y compris l'informatique en nuage, les services mobiles et les offres de services OTT.

# 8 Méthodes proposées pour traiter la Question

Cette Question sera traitée par un groupe du rapporteur de la Commission d'études 1 de l'UIT‑D.

# 9 Coordination et collaboration

Afin d'assurer une coordination efficace et d'éviter toute répétition des tâches, il conviendra de tenir compte:

– des résultats des travaux des commissions d'études concernées de l'UIT‑T, en particulier des résultats des travaux de la Commission d'études 13 de l'UIT-T;

– des résultats pertinents de l'étude des Questions de l'UIT‑D;

– des contributions soumises au titre des programmes concernés du BDT.

# 10 Programmes concernés

Le programme concerné sera le suivant: Infrastructures de réseau et services.

# 11 Autres informations utiles

Toute autre information qui peut se faire jour au cours de la durée de validité de cette Question.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

1. 1 Par pays en développement, on entend aussi les pays les moins avancés, les petits Etats insulaires en développement, les pays en développement sans littoral et les pays dont l'économie est en transition. [↑](#footnote-ref-1)